

# IL FAUT DISSOUDRE « SOS RACISME » !

**E**n 1984, François Mitterrand, en délicatesse dans les sondages, notamment parmi les jeunes, favorisa l'émergence d'un mouvement destiné à appâter une partie de la jeunesse qui lui échappait en s'appuyant sur la naïveté qui souvent la caractérise.

Ce fut la naissance de SOS racisme, association qui, au-delà des calculs électoraux, prétendait mobiliser les Français contre un prétendu racisme dans la nation certainement la moins raciste au monde. Vaste défi apparent mais la pusillanimité de nos contemporains lui facilita grandement la tâche.

De puissants parrainages permirent à l'association naissante d'atteindre rapidement une notoriété médiatique sans commune mesure avec le poids de ses maigres troupes. Le Grand Orient de France, la MNEF, les CFDT, l'UEJF (Union des étudiants juifs de France) et la FEN (Fédération de l'éducation nationale) accueillirent avec un enthousiasme actif et généreux la création de l'officine dont la fonction essentielle et l'action se résumèrent à calomnier les Français de souche et à manipuler les immigrés afin de leur faire redouter un racisme latent sinon exprimé chez leurs hôtes, et cela bien malgré eux. Du côté des personnalités, l'incontournable Bernard-Henri Lévy (alias la « mouche du coche »), Jacques Attali (le polygraphe compulsif), Marek Halter (l'homme à l'imagination débordante), Jack Lang et de nombreux « intellectuels » apportèrent leur soutien inconditionnel à l'expérience trostko-socialiste.

A ces grandes âmes se joindront les soutiens sonnants et trébuchants émanant de Christophe Riboud, le fils du milliardaire Antoine Riboud, ou d'un Pierre Bergé, copropriétaire du quotidien *Le Monde* et propriétaire de *Têtu*, le magazine de prédilection des homosexuels branchés et quelques autres généreux riches mécènes.

A ces prestigieux parrainages vint s'agglomérer l'inévitable cohorte des « idiots utiles » tels Simone Signoret, Yves Mourousi, Dominique Baudis, Jacques Toubon et quelques dizaines d'autres notoriétés dont la motivation profonde ne relève bien souvent que de leur vie intime et des fantasmes y afférents.

Il ne manquait plus que trouver un secrétaire général suffisamment terne pour feindre de présider aux destinées de cette organisation exclusivement animée par des trotskistes issus de la Ligue communiste révolutionnaire et de la MNEF et dont le véritable patron, Julien Dray, tirait l'ensemble des ficelles. C'est au jeune et falot Jean-Philippe Désir, alias Harlem Désir (tout un programme !), actuel président du PS, qu'incomba ce rôle de composition. Ce métis, idéal représentant de la France plurielle, offrait à SOS racisme la vitrine d'une France multicolore tout en évitant l'écueil d'éventuelles revendications identitaires. De fait, il fallait que ce ne fut ni un Maghrébin, ni un Africain, ni un Asiatique et encore moins un Français de type européen qui présidât à l'association. Pour mieux comprendre la stratégie, il suffit de se référer à l'élection présidentielle des Etats-Unis.

Cette stratégie ne trompa d'ailleurs que ceux destinés à l'être et Jean-Philippe (Harlem) Désir fut immédiatement considéré par tous comme l'homme de paille de Julien Dray ainsi que le relate sans ambiguïté aucune Serge Malik, l'un des militants de la première heure, dans son « *Histoire secrète de SOS racisme* » parue en 1990 (chez Albin Michel).

***Soutenez la campagne pour  
la dissolution SOS racisme !***

- Reproduisez ce document...
- Signez et faites signer notre pétition...
- Aidez-nous à amplifier notre campagne...

Julien Dray, grand amateur d'objets de luxe et notamment de montres, fit l'objet d'une enquête pour abus de confiance, notamment motivée par d'étranges mouvements de fonds entre l'association des « Parrains de SOS racisme » et son compte en banque ainsi que pour de curieux prêts dont lui firent bénéficiaire Gérard Sebag, un commerçant d'Antibes, Marc Rozenbat, époux d'Isabelle Thomas, une pétroleuse de l'UNEF-ID dans les années 80 recyclée dans l'entourage de Mitterrand, et Pierre Bergé. Preuve s'il en fallait que les grands idéaux ne suffisent pas toujours au complet détachement des biens de ce monde. Ses tourments judiciaires mirent Julien Dray, Juju comme l'appellent ses proches, en relative disgrâce parmi ses « amis » du PS. Sa dernière bourde n'arrangea certes pas les bidons : une semaine avant le second tour de la dernière présidentielle, Dray invita Dominique Strauss-Kahn à son anniversaire, dans un ancien sex-shop transformé en restaurant, rue Saint-Denis, faisant fuir par des sorties dérobées de prestigieux invités parmi lesquels Ségolène Royal, Emmanuel Valls ou Pierre Moscovici, peu enclins à fréquenter l'infrequentable ex-patron du FMI (Fourre-Moi Immédiatement persiflent quelques mauvaises langues), surtout en un tel endroit symbolique. Est-on plus maladroit ?

Par ailleurs, la gestion n'est certainement pas le point fort de SOS racisme, épinglée systématiquement par le Cour des comptes sans qu'apparemment les conseils de la docte institution

ne modifient notablement les pratiques. Nourrie aux subventions et dons divers, SOS racisme perçut en 2010, 579 000 € de subventions auxquels s'ajoutent les dons à hauteur de 100 000 € pour Pierre Bergé, 72 000 € pour la Fondation Ford et, le bouquet, 348 000 € en 2009 pour le FASILD, association dédiée à l'accueil des migrants qui elle-même vit de subventions... Sans parler des fonds spéciaux du Premier ministre mobilisés pour sauver SOS racisme de la banqueroute. On vous épargnera les détails des démêlés judiciaires, les perquisitions, les fausses factures (affaire *C.Discount*), les ventes de tableaux à SOS racisme, les gardes à vue, l'intervention de la Brigade financière et autres épisodes crapoteux. Pour simplifier, c'est 98% de ses ressources qui proviennent de subventions et de dons tandis que les cotisations n'en représentent que 2%.

En somme, il est demandé aux Français de payer toujours davantage pour se faire soupçonner de racisme et insulter par une organisation qui n'est qu'une, mais non la moindre, courroie de transmission du Parti socialiste destinée à recycler des trotskistes en recherche d'emploi, si possible prestigieux. La preuve ? Jean-Philippe (Harlem) Désir, promu aux fonctions de secrétaire général du parti en question dont l'ancien locataire est devenu... Président de la république. Le tremplin semble puissant, c'est le moins qu'on puisse dire. Il n'est que temps de dissoudre cette coûteuse officine hostile à la France française.

## **CETTE ARNAQUE DOIT CESSER !**

### **Derrière SOS racisme :**

### **la volonté génocidaire des mondialistes...**

La France n'est plus maîtresse de son destin. Notre pays n'est plus dirigé par ce qui est censé être « son gouvernement » mais par les Conseils d'administration des banques apatrides. Ce sont eux qui décident quel sera l'avenir de la planète... Leur objectif : imposer une économie globale en transformant la terre en un vaste marché mondialisé dans lequel l'Homme ne serait plus qu'un consommateur docile juste bon à enrichir les comptes des multinationales.

Dans cette vision mondialiste des choses, il n'y aurait bien entendu plus de place pour les nations, les races et même pour les sexes. L'introduction par le gouvernement Sarkozy-Fillon de la théorie dite « du *gender* » à l'école est une étape vers cette destruction programmée des identités. L'homme idéal pour les mondialistes sera métissé, déraciné et asexué...

Mais pour arriver à leur but ils doivent par tous les moyens détruire toutes les formes de résistances nationalistes et identitaires. Pour cela ils se servent de petits collabos tels SOS racisme pour entretenir un climat de haine permanente contre la France et contre son peuple.

**Combattre SOS racisme, c'est combattre pour le renouveau de la France !**

**Combattre SOS racisme, c'est défendre notre identité européenne !**

**Pour prononcer la dissolution de SOS racisme,**

# **IL SUFFIT D'APPLIQUER LA LOI !**

**L'**article L 622-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CEDESA), « *punit de 5 ans de prison et de 30 000 € d'amende quiconque favorise l'entrée, la circulation ou le séjour irrégulier d'un étranger en France* ».

En soutenant les clandestins qui s'installent sur le territoire français, SOS racisme contrevient régulièrement à l'article ci-dessus. SOS racisme doit donc être mis hors la loi. Pour cela, il suffit de se référer à l'article 450-1 du Code pénal définissant comme une association de malfaiteurs « *toute association établie en vue de la préparation caractérisée par un ou plusieurs crimes ou délits punis d'au moins 5 ans de prison* ». Ce qui est le cas de SOS racisme.

Les adversaires de ces dispositions, prétendent que SOS racisme, comme toutes les autres officines du même type, détiennent leurs pouvoirs notamment du « Plan national d'action contre le racisme et l'antisémitisme » du 15 février 2012, pour la période 2012-2014, élaboré par MM Sarkozy et Guéant.

Mais il faut savoir que ce plan fait référence à l'article 10 du TFUE (Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne) dit "de Lisbonne" qui stipule : « *Dans la définition et la mise en œuvre de ses politiques et actions, l'Union cherche à combattre*

*toute discrimination fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle* ».

## **Ce que le Peuple refuse, le Congrès l'impose !**

Or, ce traité, et ce texte, ne sont que la reconduction du « Traité pour une Constitution européenne » rejeté massivement par le Peuple français lors du référendum en mai 2005 et sournoisement réintroduit par un vote du Congrès à Versailles en 2008... sous la présidence de M. Sarkozy. Il s'agit donc là, à nos yeux, d'une véritable forfaiture. La ratification de ce « Traité », dès lors, ne pouvant avoir de légitimité ni de valeur contraignante sur le territoire de la République française. Quel crédit peut-on en effet accorder à une assemblée dans laquelle plus de 6 millions d'électeurs nationaux à la présidentielle sont représentés par seulement 3 députés alors que les Verts, avec 800 000 voix, ont près d'une vingtaine de députés.

Nous vivons actuellement sous un régime édictant des lois non fondées sur la volonté du peuple souverain, donc illégales sur le fond. Quelle légitimité peut-on en effet accorder à des assemblées qui ne représentent qu'une minorité de Français ?

## **ALLER AU-DELA...**

Nous savons bien que nous n'avons pas grand-chose à attendre du « pouvoir » actuel complètement inféodé qu'il est aux mondialistes. Notre but est avant tout d'éclairer notre peuple. Seule l'instauration d'un ordre nouveau, nationaliste, populaire, social et identitaire permettra à la France de retrouver sa liberté et son identité !

En réalité, au-delà du cas SOS racisme, se sont toutes ces pompes à fric, tels le MRAP, la LICRA, la LDH et autres qu'il faudrait mettre hors d'état de nuire. Par leur obsession procédurière et en se conduisant en véritable petits flics de la pensée, elles cherchent à détruire tous les formes de résistance nationales et identitaires à l'invasion de notre sol.

**Un jour viendra où nos compatriotes seront bien obligés d'ouvrir les yeux...**

**Pour participer à notre campagne :**

**REPRODUISEZ ET DISTRIBUEZ AUTOUR DE VOUS LE TRACT EN VERSO...**

Plus celui-ci sera diffusé dans votre commune, plus nombreux seront nos compatriotes informés.

**AIDEZ-NOUS A AMPLIFIER NOTRE ACTION !**

# L'ARNAQUE « SOS RACISME » A ASSEZ DURE !

- Depuis plus de 25 ans, « SOS Racisme », officine grassement financée par les subventions publiques, joue sur la crédulité et les bons sentiments d'une jeunesse anesthésiée par les médias pour imposer la destruction de nos identités régionales, nationale et européenne.
- Depuis plus de 25 ans, en pratiquant la culpabilisation systématique de notre peuple, « SOS Racisme » s'est aussi imposée comme l'un des principaux vecteurs de l'islamisation de notre pays.
- Or, aujourd'hui, les scandales éclatent au grand jour. En réalité, depuis plus de 25 ans, « SOS Racisme » s'avère n'être qu'une pompe à fric qui ne sert qu'à financer une poignée de politicards, issus de la mouvance gauchiste, et recasés au Parti socialiste, au premier rang desquels on retrouve Harlem Désir.

## Cette arnaque morale et financière doit cesser !

Toute la classe politique est mêlée de près ou de loin à cette escroquerie. Que ce soit par dogmatisme idéologique ou tout simplement par trouille de se voir qualifier des pires intentions, la gauche comme la droite ont largement contribué au financement de « SOS Racisme ».

## EXIGEONS LA DISSOLUTION DE « SOS RACISME » !

Il faut en finir avec ces associations parasites qui, au nom de vertueuses idées, assassinent notre identité et se remplissent les poches sur le dos des contribuables français.

Cette sinistre mascarade doit cesser. La revue nationale et identitaire **Synthèse nationale**, soutenue par la **Nouvelle Droite Populaire**, au nom du Peuple français, exige la dissolution immédiate de « SOS Racisme » et la traduction devant les tribunaux de ces responsables peu scrupuleux. Il s'agit là d'une œuvre de salubrité publique...

synthèse  
NATIONALE

### CAMPAGNE SOUTENUE PAR LA NOUVELLE DROITE POPULAIRE

#### BULLETIN REPOSE :

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ Ville et code postal \_\_\_\_\_  
Adresse électronique \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Je soutiens la campagne pour la dissolution de « SOS Racisme ».

Afin de contribuer à amplifier cette campagne,

je vous adresse la somme de \_\_\_\_\_ € (chèque à l'ordre de Synthèse nationale)

A retourner à : **Synthèse nationale 116, rue de Charenton 75012 Paris** - [synthesenationale@club-internet.fr](mailto:synthesenationale@club-internet.fr)